

www.congres-retinalyon.com

BULLETIN D'INSCRIPTION RETINA LYON 2024 13 & 14 décembre 2024

Règlement par chèque à renvoyer par courrier, accompagné de votre règlement, à l'adresse C2MH EVENTS - 11 RUE DU PATUS 34160 MONTAUD, chèque à l'ordre de C2MH EVENTS. Date limite d'inscription 01 novembre 2024 ou règlement par virement bancaire, renvoyer ce bulletin rempli à carine.korchia@c2mh-events.com

NOM	PRENOM	
TEL.	EMAII.	

TARIFS

Cochez la bonne case

Ophtalmologiste - 250 €

0 Orthoptiste – 50€

O Tarif Maghreb - 150€

Opticien - 100 €

O Interne – gratuit (prise en charge par l'association Retina Lyon)

CONGRES - Espace de l'Ouest Lyonnais

Je participe au congrès les 13 et 14 décembre 2024

TOTAL€

En votre aimable règlement avant le 01/11/2024 par chèque bancaire à l'ordre de C2MH EVENTS à faire parvenir à C2MH EVENTS 11 rue du Patus 34160 Montaud ou par virement bancaire en indiquant votre nom + congrès RETINA LYON 2024 Ou par virement bancaire, RIB sur demande écrite par mail

O J'ai lu et j'accepte les conditions générales de vente ci-dessous

Conditions générales de vente:

enue de la conférence, annulation ou modification émanant de l'organisateur

L'Organisateur fixe les dates, le lieu et les horaires de la conférence

L'Organisateur se réserve le droit de reporter la manifestation et de changer les horaires indiqués notamment en cas de force majeure ou pour toute autre raison qui nécessiterait une telle modification. Chaque participant en serait informé officiellement. Le report de la manifestation ou le changement d'horaires ne pourra justifier ni annulation de participation ni un remboursement L'organisateur peut également reporter la manifestation en cas de force majeure. Constituent des cas de force majeure justifiant, à tout moment, l'annulation ou le report de la manifestation, toutes situations non raisonnablement prévisibles, indépendantes de la volonté de l'organisateur, qui rendent impossible l'exécution de la manifestation ou qui comportent des risques de troubles ou désordres susceptibles d'affecter gravement l'organisation et le bon déroulement de la manifestation ou la sécurité des biens et des personnes. Dans ce cas, les frais de participation seront soil intégralement reportés à l'édition prochaine du congrès soit remboursés sur demande écrite, minorés des frais de gestion d'annulation (frais de traitement du paiement și l'inscription a été réglé par CB en ligne + 5€ de frais de dossier pour toutes les formes de règlement.

L'organisateur peut annuler ou reporter la manifestation s'il constate un nombre notoirement insuffisant d'inscrits. Les participants se verront alors restituer le montant de leurs frais de participation minorés des frais de traitement du paiement si l'inscription a été réglé par CB en ligne, et minorés de 5€ de frais de dossier pour toutes les formes de règlement Tous les remboursements se feront par chèque et envoyé par voie postale à l'adresse renseignée lors de l'inscription.

Annulation émanant du participant

Ce paiement vous engage à la participation au congrès Toute annulation de participation devra être notifiée à l'organisateur par écrit.

En cas d'annulation émanant du participant, les frais de participation seront remboursés par l'organisateur comme suit:

- jusqu'à J-90—> Les frais d'inscription seront remboursés minorés des frais de gestion d'annulation (frais de traitement du paiement si l'inscription a été réglé par CB en ligne + 5€ de frais de dossier pour toutes les formes de règlement)

- de I-90 à I-60-> 50% des frais seront remboursés
- à partir de J-60 et jusqu'au jour du congrès—> aucun remboursement ne pourra être demandé
- La non présentation le jour du congrès ne donnera suite à aucun remboursement

Tous les remboursements se feront par chèque et envoyé par voie postale à l'adresse renseignée lors de l'inscription

